

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (S.S.I.A.P) niveau 1 RECYCLAGE

SSIAP



FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Agent de sécurité souhaitant maintenir les compétences et prendre en compte les évolutions de la réglementation nécessaires à la fonction d'agent de sécurité incendie.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation SSIAP 1 RECYCLAGE est une vérification triennale des acquis des agents de sécurité incendie en fonction ou pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois.

Prérequis

Etre titulaire du SSIAP 1, AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité

Avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur)

Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

14 heures*

*Hors temps d'examen et de déplacement

Tarif *Nous consulter

CONTENU

La formation

Réglementation Sécurité Incendie

- Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP
- Evolution de la réglementation en termes de moyens de secours

Exercices pratiques

- Gestion d'alarme
- Alerte sapeurs pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours
- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle

Le formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos formateurs partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. Nos centres partenaires disposent des agréments préfectoraux nécessaires. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOP1 pour ces actions de formation ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC. Les diplômes ou les agréments de nos partenaires sont disponibles sur demande.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

minimum : 4 participants

maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Supports de cours individuels
- SSI de catégorie A
- Circuit de vérification et de ronde
- Visite d'IGH

L'équipement est fourni et mis à disposition des stagiaires, encadrés par le formateur.

➤ Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations.
Certificat de qualification SSIAP 1 délivré par le Ministère de l'Intérieur ou attestation de recyclage.

Fiche France Compétences :
Répertoire spécifique - [Fiche n° RS1399](#)